

DISCOURS DE MME ANA GUTU SUR LE PROBLEME DU DEBATA D'URGENCE LE FONCTIONNEMENT DE LQ DEMOCRATIE EN HONGRIE, le 26 janvier 2011, session plénière APCE

Mesdames et Messieurs les députés, je voudrais remercier les rapporteurs car grâce à eux le problème de la liberté de la presse et de la sécurité des journalistes est revenu à l'attention de l'APCE pour la deuxième fois lors de cette session.

La liberté de la presse est le baromètre de la démocratie, sans parler de la protection des journalistes par un cadre législatif au niveau national adéquat, chose qui ne suffit uniquement pas, car la mise en place de la prééminence du droit semble être aussi un idéal comme le concept même de la liberté de la presse.

La loi adoptée en Hongrie dont on parle dans ce débat d'urgence remet en question la problématique de la presse, de l'autocensure, des engagements politiques de la presse. Mais, soyons très claires là-dessus, si convoitée qu'elle soit la liberté de la presse, et l'impartialité des journalistes, ce concept reste encore un idéal, les médias étant devenus aujourd'hui aussi une affaire, souvent au profit des politiciens, des groupes d'intérêts. Les démocraties émergentes ne font pas exception.

Je ferais référence à la République de Moldavie, un état en double transition : du régime totalitaire communiste vers le post-totalitarisme, en maintenant du post-totalitarisme vers la démocratie véritable. Depuis 15 ans la RM est soumise à un procès de suivi, et si, le cas échéant la Hongrie est sanctionnée, je ne peux que lui dire bienvenue au club.

Tout de même, en République de Moldavie l'année passée la coalition pro-européenne au parlement a adopté une loi sur la Liberté de la presse, en même temps des modifications ont été opérées au Code pénal et Code civile, stipulant la protection des sources d'information des journalistes. C'est un progrès qui doit être salué, aussi bien que la véritable explosion des médias en République de Moldavie avec la bienvenue au pouvoir de l'Alliance pour l'Intégration Européenne.

Mesdames et Messieurs les députés, je voudrais remettre à votre distinguée attention le sort du journaliste Ernest Vardanean, arrêté et jugé en Transnistrie par les autorités auto-proclamées de cette région sécessionniste. Le journaliste a été condamné à 15 ans de prison ferme, et en dépit de l'illégalité du régime séparatiste de Tiraspol, nous savons tous qu'il accomplit ses décisions. A propos du cas Vardanean, une déclaration écrite au sujet de sa détention illégale a été signée par une trentaine des députés de l'APCE encore au mois d'avril 2010. Malheureusement, toutes les démarches du gouvernement moldave sont restées sans réponse ou réaction de la part du régime Smirnov.

Dans cette perspective, je me demande comment faire entendre raison les autorités non-reconnues de la Transnistrie en matière de respect des droits de l'homme une fois que les autorités moldaves ne détiennent pas le contrôle administratif et sécuritaire de cette région? Peut-être la Russie pourra nous donner un coup de main, et intervenir auprès des autorités auto-proclamées de la Transnistrie (surtout parce que la Russie finance cette région) afin de mettre en liberté Ernest Vardanean, comme la Russie l'a fait par le passé dans le cas d'une autre jeune étudiante retenue dans la même période que le journaliste Vardanean ?

Personne ne mérite d'être emprisonné juste pour avoir exprimé librement ses opinions, les journalistes non plus. La liberté de la presse d'un pays est sa conscience même, l'APCE doit œuvrer à ce que cette conscience soit exempte de toute contrainte, opacité ou attentat. Merci de votre attention.